

## Racine conseille Suez dans le cadre de la vente de sa filiale OSIS à Veolia

Racine a conseillé Suez dans le cadre de la conclusion d'un accord d'exclusivité avec Veolia en vue de la vente de sa filiale Suez RV OSIS, multi-spécialiste des services d'assainissement.

L'opération, sous réserve de la signature des accords définitifs, de l'obtention des autorisations réglementaires et de la satisfaction des conditions suspensives usuelles, devrait être réalisée au cours du premier semestre 2021.

OSIS emploie 2 500 collaborateurs dans plus de 130 centres de services en France. L'entreprise opère sur des segments d'activité complémentaires : l'assainissement et la collecte des déchets liquides, le nettoyage industriel et l'hygiène des bâtiments.

Cette opération s'inscrit dans un programme de rotation d'actifs de Suez visant à aligner son portefeuille d'activités autour de la stratégie *Shaping Suez 2030*, le plan stratégique du groupe visant à le positionner comme leader mondial des services à l'environnement.

Dans cette opération, l'équipe Racine était composée de :

- Jean-Christophe Beaury, associé, Elena Pinteau-Pouchkine, Elodie Dupuy et Mélanie Jaouen, collaboratrices, sur les aspects M&A ;
- Bastien Thomas, associé, Baudoin Pillet et François Aubin, collaborateurs, sur les aspects de droit de la concurrence ;
- Philippe Rogez, associé et Amanda Galvan, collaboratrice, sur les aspects de droit social.

Veolia était conseillé, sur les aspects juridiques, par :

- August & Debouzy sur les aspects M&A (Jérôme Brosset, associé, et Gwendoline Hong Tuan Ha, collaboratrice);
- Peltier Juvigny Marpeau & Associés sur les aspects de droit de la concurrence (Olivier de Juvigny, associé).

### A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 230 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariat solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.